

Le Canada est toujours d'avis qu'une application efficace des sanctions contre la Rhodésie est l'un des grands moyens dont dispose la communauté internationale pour faire pression sur le régime illégal. Nous sommes donc vivement préoccupés par certaines allégations récentes voulant que les sanctions ne soient pas appliquées avec toute la vigilance et la détermination que supposait à l'origine l'adoption de mesures globales. Nous nous réjouissons de ce que les États-Unis d'Amérique aient jugé bon, en mars dernier, d'adopter une loi invalidant l'amendement Byrd et, par conséquent, de colmater l'une des grandes brèches qui empêchaient depuis 1971 la mise en oeuvre d'un programme de sanctions pleinement efficace. Le récent rapport Bingham sur l'approvisionnement de la Rhodésie en pétrole et en produits pétroliers nous inquiète toutefois par ses révélations sur les moyens trouvés pour contourner l'embargo. Le gouvernement du Royaume-Uni se penche actuellement sur cette étude en vue de déterminer les mesures légales appropriées; il se peut d'ailleurs que son examen de la question jette davantage de lumière sur l'importance de la brèche mise à jour. Ces mesures économiques ne pourront manifestement pas avoir l'effet souhaité tant et aussi longtemps que l'Afrique du Sud refusera de collaborer à la mise en oeuvre des sanctions contre le régime illégal. Les autorités canadiennes sont disposées à se pencher attentivement sur toute suggestion visant une imposition plus rigoureuse des sanctions pétrolières afin d'assurer qu'elles atteignent l'objectif visé.

Monsieur le Président, le Canada a appuyé depuis le début l'initiative anglo-américaine visant à pacifier le Zimbabwe par un passage graduel à la règle de la majorité qui se ferait sous contrôle international et appellerait la participation de tous les résidents du Zimbabwe. Même si nous maintenons ferme notre appui, nous sommes quelque peu découragés par l'apparente ambiguïté des propos tenus par les membres du Conseil multiracial ainsi que par leur attitude face à une conférence élargie qui permettrait d'engager de véritables négociations en vue d'appliquer dans les meilleurs délais le plan anglo-américain. À l'instar de la plupart des autres membres de la Quatrième Commission, nous sommes frustrés de cette hésitation persistante à engager des négociations réalistes et nous sommes irrités par la sauvagerie qui marque les opérations militaires pendant que l'on continue de se dire ouvert à toute solution pacifique.

La communauté internationale doit maintenir et renforcer sa détermination de mettre un terme à la violence, à l'agression, à la torture et au meurtre; il faut encourager le Front patriotique à collaborer dans le cadre de la formule anglo-américaine et faire comprendre aux membres du Conseil multiracial que la poursuite d'actes de violence provoqués par le désespoir ne peut qu'entraîner leur chute. Il faut faire comprendre à M. Smith et à ses collègues que les négociations prévues dans le plan anglo-américain sont le seul espoir auquel peut se rattacher la population du Zimbabwe, même à court terme.

6. PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE AUSTRALE

M. William H. Barton, ambassadeur et représentant permanent du Canada aux Nations Unies, a fait une déclaration le 21 novembre 1978 à la Quatrième Commission de l'Assemblée générale au sujet du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe (l'UNETPSA), dont il est le président du Comité consultatif. Il a présenté un exposé sur le Programme depuis sa création en 1968. Malgré les récents résultats très encourageants, le Programme connaît toujours